



**CONSEIL GENERAL**

Rue de la Gare 12  
1468 Cheyres

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSTITUTION DU CONSEIL GÉNÉRAL**

**Date :** 4 mai 2026

**Lieu :** Châbles

---

### **CONSEIL GENERAL**

Présidence : Balimann Erwin, Doyen

Présences : Arnold Pascale, Cantova Sébastien, Castioni Patrick, Chanez Daniel, Chanez Denis, Chanez Magali, Chanez Yves, Chieppa Valter, Delley Donovan, Delley Tiffany, Demierre Alexandre, Dumusc Sébastien, Erdal Erkan, Gross Alain, Guillod Jeannine, Hayoz Mary-Ann, Ievoli Emanuele, Lambelet André, Märki Daniel, Monney Stéphanie, Murphy Olga, Piller Carrard Valérie, Polla Sabrina, Rapo Christel, Riedo Nicolas, Rouiller Fabrice, Sauter Ludovic, Vorlet Olivier, Wickramasingam Jeyamathy

Secrétaire : Dubey Marlyse

### **CONSEIL COMMUNAL**

Présences : Carrard Michael, Cornioley Christian, Delley Stéphane, Grandgirard Janine, Jakob Eric, Marti Laure, Rey Stéphane

---

**Le Doyen, M. Erwin Balimann**, salue les membres du Conseil communal, du Conseil général de la presse et le public et les remercie de leur participation à cette séance de constitution du Conseil général de la commune de Cheyres-Châbles pour la période 2026-2031.

#### **1. Ouverture de la séance par M. le Doyen d'âge Erwin Balimann**

*Pour commencer je dirais surtout salut Jeanine, notre nouvelle Syndique et aussi la Madame Grand Schtroumpf, puisque c'est comme ça qu'on t'a dit au Ski -Club. Voilà. Salut Christian, le doyen des conseillers communaux, le doyen en fonction. Salut les deux Stéphane, qui ont remis ça pour une année, pour cinq, disons. Et salut les trois nouveaux conseillers communaux, Laure, Eric et Michaël. Ensuite, salut les membres du Conseil Général. Pour le Conseil Général, Mesdames, vous êtes 11, bientôt la parité. Salut Magali, salut Valérie, Conseillère nationale. Mary-Ann, Olga, Pascal, Jeyamathy, Sabrina, Christel, Stéphanie, Tiffany et Jeannine. Qui ne s'écrit pas la même chose que Janine. Salut Messieurs ! Ludovic, Olivier, Patrick, Erkan, Fabrice, Daniel, Nicolas, Donovan, Alain, Valter, André, Emanuele, Yves, encore un Daniel, Denis, Sébastien, un autre Sébastien et Alexandre.*

*Quand nous sommes allés nous faire assermenter, nous avons reçu une brochure. Est-ce que vous l'avez lue ? Est-ce que vous avez constaté des fautes de syntaxe ? Eh bien non, je ne pense pas que vous avez constaté des fautes de syntaxe. Je n'en ai moi-même point vu. Et puis surtout, c'est parce que ça n'a pas été écrit à l'ordinateur, ça a probablement été écrit à la machine à écrire. Parce qu'il ne me*



*semble pas que c'est la première fois qu'il y a cette brochure, à part, peut-être, changer les années de la législature, et la photo du préfet, ça doit être la même depuis belle lurette. Alors, à la première page, le Préfet de la Broye nous fait une petite présentation et nous fait part d'une citation historique de Jeremias Gotthelf "Ce qui doit briller dans la patrie doit commencer chez soi." Alors, est-ce que vous avez tous balayé devant chez vous avant de venir ici ? Est-ce que tout est bien propre en ordre ? Devant chez moi, j'ai une carpette. Quand il y a de la bise, je la soulève, ça nettoie tout seul. Ensuite, dans la brochure, on nous parle du pouvoir législatif, exécutif et du pouvoir judiciaire. Donc le législatif, pour la commune, c'est vous, c'est nous. C'est le Conseil général où l'assemblée communale adopte les règlements, vote le budget et prend les décisions communales tout en exerçant la surveillance sur l'exécutif. Pour le pouvoir exécutif, le Conseil communal applique le droit au niveau local, met en œuvre les décisions du législatif communal, dirige l'administration, gère les finances et assure le bon fonctionnement des services publics ainsi que les représentations de la commune. Comme vous l'avez constaté, Janine est déjà parue dans la presse et même dans "La Liberté" d'aujourd'hui puisqu'elle est citée, qu'elle a visité la nouvelle plage de Delley-Portalban. Merci Jeanine. Et ensuite, le pouvoir judiciaire, en règle générale, pas de pouvoir judiciaire propre. Les juridictions ordinaires relèvent des cantons. Je pense que c'est une très bonne chose, nous n'avons pas à juger notre voisin. Ensuite, il y a fonctions et tâches du Conseil communal. On y parle des principes : de la collégialité, les décisions sont prises en commun. Il y a la séparation claire des rôles entre la direction stratégique, politique et la mise en œuvre opérationnelle, administrative, comportement respectueux, discrétion et ponctualité, prévention des asymétries d'informations. Et ensuite, principe de fonctionnement du Conseil général, les tâches du Conseil général. Adoption des règlements, approbation du budget et des comptes annuels, contrôle du travail du Conseil communal, mise en place des commissions, c'est ce soir, et traitement des instruments parlementaires. Bon, qui sait, qui sait ce que ça veut dire ? On a cinq ans pour nous y faire. Ensuite, dans la gestion des conflits, nous avons entre le Conseil général et le Conseil communal, les principes évoqués pour résoudre les conflits entre conseil communal et l'administration sont valables pour ceux qui pourraient survenir à l'exécutif et le législatif. Si aucune solution n'est trouvée, les conflits de compétences entre organes d'une commune sont tranchés par le Préfet. Et derrière, vous avez le numéro de téléphone 026 305 91 20 si ça joue pas. Ensuite, on parle des associations de communes de la Broye et des cinq piliers de l'action préfectorale. Je vous encourage à lire si ce n'est pas déjà fait.*

*La partie officielle va débiter et je vous demande de mettre vos téléphones en veille.*

*Conformément à l'article 38 de la loi sur les communes, je vous rappelle que les membres du Conseil général ont été convoqués dans les délais impartis à la séance de ce soir, par lettre personnelle, par publication dans la Feuille officielle, par affiche au pilier public ou sur le site de notre commune.*

*Je remercie d'avance Mme Marlyse Dubey, secrétaire du Conseil général, pour la rédaction du procès-verbal et vous informe que cette séance sera enregistrée afin d'en faciliter la rédaction, selon l'article 3 du règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELCo). La bande sera effacée sitôt le PV approuvé.*

*Je demande à tous les intervenants de bien vouloir vous exprimer au micro, de vous annoncer et de parler suffisamment fort et distinctement afin que l'enregistrement soit audible.*

**Le Doyen** ouvre officiellement la séance de constitution.

L'ordre du jour est affiché sur l'écran, il n'est donc pas lu.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par M. le Doyen d'âge Erwin Balimann



2. Désignation par M. le Doyen de 4 scrutateurs pour former le bureau provisoire
3. Election du/de la Président/e du Conseil général 2026
4. Election du/de la Vice-président/e du Conseil général 2026
5. Scrutateurs pour la période 2026-2031
  - 5.1. Détermination du nombre de scrutateurs
  - 5.2. Elections de scrutateurs
6. Scrutateurs suppléants pour la période 2026-2031
  - 6.1. Détermination du nombre de scrutateurs suppléants
  - 6.2. Election des scrutateurs suppléants
7. Commission financière pour la période 2026-2031
  - 7.1. Détermination du nombre de membres
  - 7.2. Election des membres de la commission financière
8. Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période 2026-2031
  - 8.1. Détermination du nombre de membres
  - 8.2. Election des membres de la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie
9. Commission de naturalisation pour la période 2026-2031
  - 9.1. Détermination du nombre de membres
  - 9.2. Election des membres de la Commission de naturalisations
10. Election des membres de la Commission Avenir des petits ports
11. Divers

Il n'y a aucune remarque concernant l'ordre du jour.

## **2. Désignation par M. le Doyen de 4 scrutateurs pour former le bureau provisoire**

M. le Doyen désigne 4 scrutateurs pour former le bureau provisoire :  
Mme Magali Chanez et M. Nicolas Riedo pour le groupe Ensemble  
MM. Patrick Castioni et Ludovic Sauter pour le groupe Avenir

Les scrutateurs ont déjà pris place au bureau.

M. le Doyen demande aux scrutateurs de bien vouloir procéder au contrôle des présences.

**Présences : 30**

**Majorité : 16**

**Quorum atteint**

Le quorum étant atteint, M. le Doyen déclare cette assemblée valablement constituée.  
Il relève que le Conseil communal est au complet.

**M. le Doyen** rappelle que les décisions sont prises à la majorité des votants, les bulletins nuls et les abstentions ne comptant pas. Il informe que selon l'art. 9 du RelCo, l'assemblée détermine le nombre de sièges de chaque commission avant de procéder à l'élection. Selon l'art. 9a du RelCo, les candidatures peuvent être proposées jusqu'au moment de l'élection. Que selon l'art. 10 du règlement du Conseil général, lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, tous les candidats sont élus tacitement. Il avise qu'en principe les élections de ce soir se dérouleront de manière tacite et remercie les chefs de groupe qui se sont rapidement entendus pour établir une répartition équitable entre les groupes.

## **3. Election du/de la Président/e du Conseil général 2026**



Une candidate est annoncée : Mme Magali Chanez du groupe Ensemble.

#### **M. Nicolas Riedo, conseiller général**

*Au nom du groupe Ensemble, j'ai le plaisir de proposer la candidature de Mme Magali Chanez à la présidence du Conseil général. Magali est une Cheyroise d'adoption puisqu'elle s'y est établie à la suite de son mariage avec Bertrand, qu'elle a rencontré grâce au Chœur de Mon Cœur. Ils sont les heureux parents de 3 presque grands enfants : Aurélien, Alicia et Valentin. Elle a grandi et fait sa jeunesse à Aumont. Membre en son temps de différentes sociétés du village, elle y garde encore des liens puisqu'elle fait notamment partie du chœur-mixte. Elle est également engagée dans la vie associative de notre commune. Côté professionnel, elle exerce le métier de logopédiste indépendante à Estavayer. Magali siège au Conseil général depuis 2017, année de la fusion de nos deux villages. D'abord membre puis présidente de la commission de naturalisation, elle a ensuite eu l'honneur de présider le Conseil général lors de la dernière année de la législature, soit entre 2020 et 2021, année très spéciale en raison de l'épidémie de Covid. Réélue en 2021 et 2026 avec de très bons résultats personnels, elle est la candidate idéale pour diriger cette première année de législature. Le groupe Ensemble remercie Magali pour sa candidature, son engagement dans le groupe et lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, tout le meilleur pour cette année de présidence.*

**Comme il n'y a pas d'autre candidat, Mme Magali Chanez est élue tacitement comme Présidente du Conseil général 2026.**

#### **4. Election du/de la Vice-président/e du Conseil général 2026**

Un candidat est annoncé : M. Ludovic Sauter du groupe Avenir.

**Comme il n'y a pas d'autre candidat, M. Ludovic Sauter est élu tacitement comme Vice-président du Conseil général 2026.**

#### **5. Scrutateurs pour la période 2026-2031**

##### **5.1. Détermination du nombre de scrutateurs**

M. le Doyen informe que les propositions de nombre de membres pour chaque commission est fait d'entente entre les chefs de groupe.

Il est proposé de nommer 3 scrutateurs pour le Bureau du Conseil général.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, les membres sont priés de passer au vote :

*Celles et ceux qui acceptent la proposition de 3 scrutateurs pour période 2026-2031 lèvent la main.*

**Vote :**

**Approbation : 30**

**Avis contraire : 0**

**Abstention : 0**

**La proposition de nommer 3 scrutateurs pour le bureau du Conseil général est acceptée par xx voix.**

##### **5.2. Elections de scrutateurs**

Les candidats annoncés sont Mme Mary-Ann Hayoz et M. Olivier Vorlet pour le groupe Ensemble et Mme Valérie Piller Carrard pour le groupe Avenir.

**Comme il n'y a pas d'autres candidats, Mmes Mary-Ann Hayoz et Valérie Piller Carrard et M. Olivier Vorlet sont élus tacitement comme scrutateurs.**



## **6. Scrutateurs suppléants pour la période 2026-2031**

### **6.1. Détermination du nombre de scrutateurs suppléants**

Il est proposé de nommer 3 scrutateurs suppléants pour le Bureau du Conseil général

Comme il n'y a pas d'autres proposition, les membres sont priés de passer au vote :

*Que celles et ceux qui acceptent la proposition de 3 scrutateurs suppléants pour période 2026-2031 lèvent la main.*

**Vote :**

**Approbation : 30      Avis contraire : 0      Abstention : 0**

**La proposition de nommer 3 scrutateurs suppléants pour le bureau du Conseil général est acceptée par 30 voix.**

### **6.2. Election des scrutateurs suppléants**

Les candidats annoncés sont Mme Olga Murphy pour le groupe Ensemble et MM. Patrick Castioni et Erkan Erdal pour le groupe Avenir.

**Comme il n' a pas d'autres candidats, Mme Olga Murphy et MM. Patrick Castioni et Erkan Erdal sont élus tacitement comme scrutateurs suppléants.**

## **7. Commission financière pour la période 2026-2031**

### **7.1. Détermination du nombre de membres**

Il est proposé de nommer 7 membres à la commission financière.

Comme il n'y a pas d'autres proposition, les membres sont priés de passer au vote :

*Que celles et ceux qui acceptent la proposition de 7 membres à la commission financière pour période 2026-2031 lèvent la main.*

**Vote :**

**Approbation : 30      Avis contraire : 0      Abstention : 0**

**La proposition de nommer 7 membres à la commission financière est acceptée par 30 voix.**

### **7.2. Election des membres de la commission financière**

Les candidates annoncées sont MM. Daniel Chanez, Donovan Delley, Alain Gross et Nicolas Riedo pour le groupe Ensemble et Mmes Pascale Arnold et Jeyamathy Wickramasingam ainsi que M. Fabrice Rouiller pour le groupe Avenir.

**Comme il n' a pas d'autres candidats, Mmes Pascale Arnold et Jeyamathy Wickramasingam, ainsi que MM. Daniel Chanez, Donovan Delley, Alain Gross, Nicolas Riedo et Fabrice Rouiller sont élus tacitement à la commission financière.**



## **8. Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période 2026-2031**

### **8.1. Détermination du nombre de membres**

Il est proposé de nommer 6 membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période 2026-2031.

Comme il n'y a pas d'autres proposition, les membres sont priés de passer au vote :

*Que celles et ceux qui acceptent la proposition de 6 membres du Conseil général pour la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période 2026-2031 lèvent la main.*

**Vote :**

**Approbation : 30          Avis contraire : 0          Abstention : 0**

**La proposition de 6 membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie acceptée par 30 voix.**

### **8.2. Election des membres de la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie**

Les candidates annoncées sont MM. Erwin Balimann, Emanuele Ievoli, Yves Chanez comme représentants du groupe Ensemble et Mme Sabrina Polla et MM. Valter Chieppa et André Lambelet pour le groupe Avenir.

**Comme il n'y a pas d'autres candidats, Mme Sabrina Polla et MM. Erwin Balimann, Yves Chanez, Valter Chieppa, Emanuele Ievoli, André Lambelet sont élus tacitement à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie.**

## **9. Commission de naturalisation pour la période 2026-2031**

### **9.1. Détermination du nombre de membres**

Il est proposé de nommer 5 membres du Conseil général à la commission de naturalisation pour la période 2026-2031.

Comme il n'y a pas d'autres proposition, les membres sont priés de passer au vote :

*Que celles et ceux qui acceptent la proposition de 5 membres du Conseil général pour la commission de naturalisation pour la période 2026-2031 lèvent la main.*

**Vote :**

**Approbation : 30          Avis contraire : 0          Abstention : 0**

**La proposition de 5 membres à la commission de naturalisation est acceptée par 30 voix.**

### **9.2. Election des membres de la Commission de naturalisations**

Les candidates annoncées sont Mmes Stéphanie Monney, Tiffany Delley et M. Denis Chanez pour le groupe Ensemble et Mme Christel Rapo et de M. Daniel Märki pour le groupe Avenir.

**Comme il n'y a pas d'autres candidats, Mmes Stéphanie Monney, Tiffany Delley et Christel Rapo, ainsi que MM. Denis Chanez et Daniel Märki sont élus tacitement à la commission de naturalisation.**



## **10. Election des membres de la Commission Avenir des petits ports**

Le Conseil communal souhaite la représentation de 2 membres de chaque groupe dans cette commission. Les candidats sont MM. Sébastien Cantova et Alexandre Demierre pour le groupe Ensemble et Mme Jeannine Guillod et M. Sébastien Dumusc pour le groupe Avenir.

**Comme il n' a pas d'autres candidats, Mme Jeannine Guillod, MM. Sébastien Cantova, Alexandre Demierre, et Alexandre Dumusc sont élus tacitement membres de la commission Avenir des petits ports.**

## **11. Divers**

**M. le Doyen** passe la parole à Mme Janine Grandgirard, Syndique.

### **Mme Janine Grandgirard, Syndique**

*Monsieur le Doyen, mesdames et messieurs les Conseillers généraux et communaux, C'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous aujourd'hui pour cette séance de constitution du Conseil général. On ne balaie pas quinze ans d'habitudes législatives d'un revers de main. Aujourd'hui, en m'installant à l'exécutif, j'éprouve une sensation étrange. Mon rôle avant était de poser des questions et maintenant je devrais apporter des solutions, nous serons sept à y travailler.*

*A l'issue des élections du 8 mars, un de mes petits fils a demandé à ses parents, mais grand-maman, elle est quoi pour le village et ma fille a répondu, grand-maman elle est comme le Grand Schtroumpf, voilà c'est tout simple.*

*Je tiens, avant toute chose, à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui se sont portés candidats.*

*Aux élus : Félicitations pour votre élection. Vous portez désormais la voix de notre population. Votre rôle est essentiel pour nos projets futurs.*

*Aux non élus que l'on nomme « viennent ensuite » : Merci pour votre engagement. Déposer sa candidature est un acte de courage et d'intérêt à la politique villageoise. Vous serez certainement appelé un jour à siéger au législatif.*

*Afin de faciliter la transition pour la législature 2026-2031, nous avons été conviés à la dernière séance du Conseil communal, le 21 avril. Ce partage d'expériences a été précieux pour comprendre notre rôle et je remercie sincèrement les sortants pour leur travail et engagement dans les associations politiques broyades.*

*Le nouveau Conseil communal a siégé pour la première fois lundi passé. Chacun s'est exprimé librement sur le choix de ses fonctions et dicastères. Nous allons travailler dans un esprit de collégialité et dans la continuité des projets en cours.*

*En prenant nos fonctions, nous avons constaté que derrière une commune, il y a son personnel, véritable moteur de notre vie locale et nous devons les soutenir.*

*En une semaine seulement au sein de l'exécutif, nous avons déjà pu mesurer l'ampleur du travail qui nous attend.*

*Je vais passer la parole à mes collègues afin qu'ils présentent leurs dicastères. Pour ma part, je vais m'occuper de l'administration générale, l'ordre public, la sécurité et la défense.*

*Enfin, à titre plus personnel, je dédie ce début de mandat à mon papa et mon frère, tous deux anciens conseillers communaux, qui nous ont quittés en l'espace de 15 jours en pleine période électorale, ils sont plus que jamais présents dans mon cœur.*

### **M. Stéphane Rey, Vice-syndic**

*Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,*

*En ce début de législature, je vous propose de faire un point de situation sur les projets en cours : Mon intention est de fournir un point de situation aux nouveaux élus. Je m'excuse auprès des anciens parce que je vais me répéter par rapport à ce qui a déjà été dit ces derniers mois. Les enjeux sont importants,*



*et les attentes de la population le sont tout autant. Dans le domaine des infrastructures scolaires en particulier, je pense que c'est là que se cristallisent les attentes les plus fortes et les plus significatives. Afin d'avancer sur les dossiers, l'exécutif de la législature précédente a développé une vision communale.*

*Celle-ci doit aujourd'hui nous servir de fil rouge et nous donner une direction claire. Parallèlement, une réflexion stratégique a été engagée sur les centres de nos deux villages, sous la forme d'un mandat d'étude parallèle (MEP). Même si ces étapes importantes n'ont pas encore permis de répondre concrètement aux attentes, elles étaient indispensables. Elles constituent la base sur laquelle reposent les projets que l'on doit lancer. Ces démarches ont permis d'embarquer l'ensemble des parties prenantes. La vision communale et le MEP forment aujourd'hui le cadre qui guidera le développement de nouvelles infrastructures. Ils servent également d'études préliminaires, indispensables dans tout projet public. Les projets qui nous attendent doivent s'inscrire dans le long terme. Une école ne se construit pas pour une législature, mais pour plusieurs générations. Se précipiter pour obtenir un résultat immédiat aurait été une erreur. Nous n'avons qu'une seule occasion de bien faire et il s'agit de faire juste du premier coup. Le mandat d'étude parallèle a permis de prendre de la hauteur et d'avoir une vision cohérente à long terme. Il a aussi permis de dépasser le cadre habituel de la planification à cinq ans. Le plan financier étendu, présenté en décembre dernier, constitue un troisième livrable essentiel. Il permet d'étaler les attentes sur une période suffisamment longue pour rendre ces projets supportables. Aller au-delà de l'horizon légal de cinq ans permet d'envisager l'avenir avec d'avantage de sérénité. Ces engagements s'inscrivent dans la durée, avec une portée de 10 à 15 ans. En résumé, notre équation repose sur trois éléments : la vision communale, le rapport du MEP et la vision financière à long terme. Cette démarche s'inscrit dans la continuité, et c'est dans cet esprit que je me réjouis de conserver mes dicastères pour poursuivre mon engagement.*

*La première priorité est claire : la construction d'infrastructures scolaires et parascolaires à Cheyres. Les crédits d'engagement votés le 1<sup>er</sup> décembre dernier nous avons franchi une première étape. Nous quittons progressivement le niveau stratégique pour nous rapprocher du terrain : les contours des projets se dessinent gentiment. Le premier crédit concerne l'organisation d'un concours d'architecture pour les nouveaux bâtiments derrière la grande salle de Cheyres. Des bureaux d'architectes vont formuler des propositions et celles-ci seront évaluées par un collège d'experts. En parallèle, une réflexion est menée sur le site de Châbles avec un crédit d'étude pour sa rénovation. Cette démarche permet d'intégrer les enjeux de fonctionnement dans une réflexion globale. Autrement dit, nous ne pensons pas uniquement bâtiments, mais nous pensons au fonctionnement global de l'ensemble du système.*

*Concernant le nouveau centre scolaire à Cheyres, l'organisation du concours progresse conformément au planning. Plusieurs séances ont été menées, son règlement sera transmis à la commission SIA dans les prochaines semaines. Le travail principal a été à définir le programme et à constituer le jury. Celui-ci sera présidé, par M. Alexandre Clerc. Vous le connaissez, il a déjà présidé le collège d'experts du MEP. Il dispose d'une solide expérience qui est reconnue en matière d'infrastructures scolaires. Les autres architectes membres du jury sont:*

- *Mme Cristina Gonzalo Nogués, architecte à Fribourg*
- *Mme Marie-Luce Jacquet, architecte à Lausanne*
- *M. Christophe Pulver, architecte à Sugiez*
- *M. Johannes Natterer, Ingénieur civil à Lausanne*
- *Mme Valérie Hoffmeyer, architecte paysagiste à Genève*

*Deux membres du Conseil communal représenteront les autorités: il s'agit de Janine Grandgirard, la Syndique et votre serviteur en tant que responsable de dicastère.*

*Le jury sera renforcé par trois experts professionnels, il s'agit de :*



- *M. Patrick Defago, spécialiste en économie de la construction, son rôle sera de garantir la viabilité financière du projet lauréat*
- *M. Frédéric Baldy, architecte et conseiller scientifique à l'Etat de Fribourg. Il est membre de la commission cantonale des constructions scolaires*
- *M. Frédéric Gander, inspecteur scolaire, qui apportera son expertise du terrain et des besoins pédagogiques.*

*Enfin, nos collaborateurs seront également associés à la démarche :*

- *La directrice de l'établissement scolaire*
- *M. Jérémy Revelly, du service des constructions*
- *M. Rémy Gaillard, responsable des bâtiments*

*La rénovation du site de Châbles est un projet connexe essentiel qui influera directement la construction de la nouvelle école à Cheyres. Conduire ces deux projets en parallèle permettra d'éviter des solutions provisoires comme les villages de containers.*

*L'appel d'offres pour les ingénieurs est terminé. Le Conseil communal va procéder tout prochainement aux adjudications. Cela permettra de lancer la phase d'avant-projet. Mener ces projets en parallèle permettra d'aligner les attentes avec la réalité et d'aboutir à un plan concret. Ils assureront aussi la cohérence avec nos plans financiers afin de préserver notre fiscalité attractive. Notre objectif est de limiter l'impact des travaux sur le fonctionnement de l'école ainsi que les sociétés locales même si, dans un esprit de bien commun, des concessions seront sans doute nécessaires.*

*A l'échelle macroscopique, le site de Cheyres devrait accueillir:*

- *une dizaine de salles de classe;*
- *des salles dédiées aux cours d'appui et au catéchisme ;*
- *des salles pour les activités créatrices manuelles ;*
- *2 salles pour le service de logopédie, SLPP ;*

*De nombreux locaux annexes, tels qu'un économat, une bibliothèque, une salle des maîtres, un local de reproduction, un bureau de direction, des parloirs, et aussi les espaces nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.*

*Le site de Châbles, conservera très probablement 3 à 4 salles de classe, pour les 3H et 4H. C'est-à-dire le niveau intermédiaire avec les élèves qui apprennent à lire. Les locaux restants seront mis à disposition de la population, tout en restant convertibles rapidement en salles de classe. Ce fonctionnement nous permettra de gérer des variations rapides des effectifs. Les bâtiments du site conserveront une vocation publique. Les projections à long terme comportent toujours une part d'incertitude. C'est précisément pour cette raison que le projet prévu à Cheyres devra être modulaire et évolutif. C'est-à-dire permettre à l'horizon 2050 d'ajouter jusqu'à six salles de classes supplémentaires. Enfin, il est essentiel d'anticiper le fonctionnement futur de l'école, c'est pour cette raison que ce programme que je viens de vous présenter a été élaboré en collaboration avec la direction de l'école et de l'administration.*

*Pour l'aménagement du territoire et de l'énergie, plusieurs projets sont en cours. En premier lieu, la mise en place du plan communal des énergies constitue un axe prioritaire. L'objectif est double : poursuivre l'assainissement de nos bâtiments et développer des solutions innovantes pour accompagner la transition énergétique. Une réponse au postulat déposé lors de la dernière assemblée est en cours de validation. Le PAD du caravaning reste un projet important. Toutefois, il est actuellement gelé, dans l'attente de jurisprudences. À court terme, la priorité est de finaliser le projet d'harmonisation du plan d'aménagement local, le PAL. Dans cette harmonisation, un premier objectif est la mise en place des SCRoL. Ils représentent une opportunité intéressante pour poursuivre le développement du*



centre village de Cheyres, avec notamment une densification. Cet outil permet notamment d'envisager la concrétisation des intentions issues du MEP, en particulier dans le secteur de la zone Moullet. Aujourd'hui, la zone Moullet, on ne peut rien faire. La mise en place des SCRoL permettra de mettre en place les bâtiments qui ont été présentés. Nous devons saisir cette opportunité afin de valoriser ce secteur dans une perspective de développement futur. Un deuxième objectif concerne le stand de tir de Cheyres. Notre intention est de l'intégrer dans les itinéraires des Paysages d'Importance Cantonale (PIC). C'est un projet que j'ai démarré avec Bernard Pochon il y a maintenant trois ans. Le but c'est d'assurer la pérennité du site. Aujourd'hui le bâtiment est en zone agricole, il est soumis aux contraintes de la LAT, ce qui limite fortement les possibilités de réaffectation. En gros, on peut l'utiliser pour une activité agricole, on ne peut rien faire d'autre. Son intégration dans les PIC ouvrirait la voie à une valorisation en tant que lieu de détente. Plusieurs parcelles communales présentent un potentiel de développement intéressant. Leur valorisation constitue un levier important pour dégager des ressources destinées à financer nos projets futurs. On parle ici de la parcelle Schiumarini et d'une parcelle qui se trouve à l'est du secteur des Moulins. Pour ces projets, une étude a été présentée dernièrement à la commission d'aménagement du territoire et au conseil communal. Il s'agira désormais de concrétiser les options qui y sont proposées. Toujours dans cette logique, ce mandat a mis en évidence la nécessité de renforcer l'axe Village-gare-port plutôt que de disperser les infrastructures publiques. Cet axe est prévu pour les infrastructures proposées dans le mandat d'étude parallèle des centres villages (MEP) pour y implanter une nouvelle voirie. En alternative, le rapport fraîchement présenté propose une autre implantation pour notre service des parcs et chemins. Notre intention est de profiter de la finalisation du plan d'aménagement local pour adapter le plan d'affectation des zones - cela permettra de positionner la voirie en dehors du périmètre. J'espère que cette présentation aura permis aux nouveaux d'avoir une vision d'ensemble claire des projets dans mes dicastères.

Je suis convaincu que la continuité dans les dicastères constitue une opportunité : elle nous permet de conserver la dynamique d'avancer avec cohérence et efficacité.

Je vous remercie pour votre attention et me réjouis de collaborer avec chacune et chacun d'entre vous. Je félicite les nouveaux membres de la commission d'aménagement du territoire. Vous pouvez déjà sortir vos agendas. La date du 3 juin à 18h30 pour la première séance commission à l'administration. Je vous remercie et je vous souhaite une bonne soirée.

### **M. Christian Cornioley, Conseiller communal**

Bonsoir Mesdames et bonsoir Messieurs, ça fait 13 ans que je vis dans ce magnifique village. J'ai vécu une dizaine d'années sur Cheyres et maintenant je suis à Châbles. Papa de deux filles, trois petits-enfants. Les passions, je ne vais pas en parler. Par contre, au niveau professionnel, j'attaque ma 38<sup>e</sup> année en transport public de la région lausannoise où je m'occupe des infrastructures du campus. Je suis un grand bavard, vous allez le découvrir. Je me suis dit je vais utiliser de la méthodologie, donc je vous ai préparé un Pecha Kucha. OK, donc ça c'est une nouveauté, tu leur diras à la préfecture. Ça va être 20 slides, 20 secondes par slide. Avantage, je vais vous prendre que 6 minutes 20 de temps de parole.

Inconvénient, ça va super vite. Donc l'idée, c'est de présenter en 20 slides sur mes dicastères qui sont les infrastructures et rendre ça un petit peu plus sexy.

On peut voir les infrastructures souterraines comme un mille-feuilles. En surface, on voit notre quotidien. Mais en dessous, il y a toute une superposition de réseaux essentiels. On ne les voit jamais, et pourtant, ils sont indispensables.

Ici, on voit deux mille-feuilles différents. C'est l'image de notre commune : une seule commune, mais deux villages, Cheyres et Châbles. Et sous nos pieds, les infrastructures ne sont pas les mêmes. Elles diffèrent notamment par leurs dimensions et leur niveau de documentation. On gère donc deux réalités distinctes.



*Pour planifier les travaux, on analyse d'abord l'état des routes sur toute la commune. Ensuite, on applique des critères objectifs pour prioriser les interventions. On intègre aussi les besoins des réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Cela nous permet d'établir une feuille de route consultable claire dans le temps appelée le mille-feuilles.*

*Route de Crevel : plus de 10 ans de réflexion et plusieurs variantes étudiées sous la voie, sur la voie CFF et directement depuis la route cantonale. La solution retenue est le réaménagement de la route existante avec un chemin pédestre. Le dossier est en examen préalable au Canton. Réalisation prévue en 2027–2028, avec une demande de crédit d'engagement à venir*

*Arrêt de bus : Selon la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (Lhand), nos 4 arrêts de bus auraient dû être adaptés avant la fin 2023. Les choix : arrêt en écluse à Châbles école, suppression de Pales, Cheyres intégré au MEP, Béthanie maintenu. Le dossier de l'arrêt de Bus à Châbles est en examen préalable au Canton.*

*Passage piétons : Je n'ai pas trouvé nos pompiers, alors ce sera les Beatles. Plus sérieusement, nous avons eu un audit surprise du SPC sur les passages piétons. Des mises en conformité sont demandées, parfois jusqu'à des suppressions. Certains cas restent complexes comme à Béthanie et à Châbles.*

*Eau potable : L'eau potable est un enjeu majeur, en qualité comme en coût. Aujourd'hui, nous consommons environ 150'000 m<sup>3</sup> par an, dont deux tiers sont achetés à l'Arribru. Il y a encore beaucoup de travail, aussi bien dans la mise en conformité que dans la stratégie d'approvisionnement. Nous nous appuyons sur le plan directeur d'infrastructure d'eau potable, le PIEP, pour atteindre les objectifs visés.*

*L'Arribru: Nous sommes raccordés au réseau de distribution de l'association intercantonale de l'Arribru. Concrètement, c'est un réseau de transport auquel nous sommes raccordés, reliant notamment Sagenord du côté d'Yverdon et le GRAC du côté d'Estavayer. J'en assure actuellement la présidence du comité directeur.*

*Comme évoqué, nous avons changé de paradigme. Nous sommes passés de vendeur à acheteur d'eau, notamment depuis la fermeture du puits du Moulin à Cheyres. D'où la réflexion stratégique : doit-on continuer d'acheter, ou investir ailleurs ?*

*Bouclage de Vaularbel : Une des mesures du PIEP en cours est la réalisation d'un bouclage dans le secteur de Vaularbel, comme indiqué en rouge. L'objectif est de supprimer le bras mort et d'assurer une qualité d'eau convenable aux habitants de cette rue.*

*A Vaularbel, nous devons mettre les sources en conformité . Cela passe par la création d'un ouvrage pour y installer un système de désinfection. A Châbles, pour les sources des Vaux, la mise en conformité se fait directement au niveau des captages.*

*Chlorothalonil : L'eau provenant du puits du Moulin était 30 fois au-dessus de la norme, d'où sa fermeture. Aujourd'hui, la pertinence de certains métabolites du chlorothalonil est remise en question. Nous attendons les résultats des prélèvements et une communication du chimiste cantonal cet été quant aux prochaines mesures à prendre sur nos ressources.*

*Fontaines : Même Jenneke Pis en profite... mais aujourd'hui, au vu des enjeux, on ne peut plus laisser couler l'eau comme avant. Certaines fontaines sont raccordées au réseau d'eau potable. On est donc en train de chercher des solutions techniques comme des robinets, mais ce n'est pas évident à mettre en place.*

*Epuraton : Changement de sujet... et d'ambiance. Les eaux usées, c'est moins glamour, mais tout aussi important pour les coûts et l'environnement. C'est le dernier règlement lié à la fusion, et je reviendrai vers vous pour le faire valider.*

*PGEE : Le PGEE, c'est le plan directeur général des eaux usées, notre boussole avec des mesures planifiées dans le temps. A Cheyres, nous avons dû mobiliser beaucoup d'efforts et de ressources pour identifier les maisons mal raccordées depuis plusieurs années, à l'origine de pollutions de ruisseaux et d'atteintes à l'environnement.*

*STEP : La STEP, c'est là où nos eaux usées sont traitées avant d'être rejetées au lac. Deux enjeux majeurs se présentent. D'abord, un changement de responsable après de nombreuses années, ce qui*



*représente une transition importante. Ensuite, des efforts financiers conséquents seront nécessaires pour assainir et moderniser la STEP.*

*Ici, les traits bleus représentent les eaux claires et les rouges les eaux usées. C'est un véritable travail de fourmi, mené sur deux ans dans les deux villages. Avec des spécialistes, nous réalisons des relevés très précis des réseaux. L'objectif est d'avoir une meilleure maîtrise, aussi bien sur la qualité que sur les coûts. Une base de données précise est essentielle.*

*Les relevés du capteur pluviométrique sont sans appel : en cas de pluie, de l'eau claire arrive à la STEP. Cela montre que le réseau d'eaux usées n'est pas étanche, notamment à Cheyres. Un important travail est en cours pour identifier les infiltrations, en particulier dans le secteur sous-gare.*

*Eclairage public : Parlons d'électrons. Pour l'éclairage public, le passage au LED et la coupure nocturne nous ont permis de diviser par deux la consommation électrique. Une belle action pour atteindre les objectifs fixés par la Confédération. Fini les lampes au sodium.*

*Le classeur du mille-feuilles communal est à votre disposition sur demande à l'administration pour celles et ceux qui souhaitent le consulter. Et comme illustré ici, je reviendrai vers vous pour obtenir les crédits nécessaires afin d'acheter les ingrédients de chaque couche de ce mille-feuilles.*

**M. Erwin Balimann, Doyen**

*Tu as parlé de 150'000 m<sup>3</sup> consommés. Le calcul est fait par rapport au décompte individuel de chaque propriétaire ou par rapport à l'achat de l'eau ?*

**M. Christian Cornioley, Conseiller communal**

*C'est par l'achat d'eau. Bien sûr, si tu veux parler des fuites d'eau, c'est un autre souci.*

**M. Erwin Balimann, Doyen**

*Oui, Effectivement, est-ce qu'on peut déterminer la proportion d'eau qui est perdue?*

**M. Christian Cornioley, Conseiller communal**

*Aujourd'hui, on a toute une mesure, aussi bien à l'Arribru qu'à Cheyres-Châbles. On a des réseaux où il y a peu de débitmètres. Donc à quelque part, on a du mal à identifier nos pertes d'eau, mais on parle aujourd'hui de quasiment 10% de perte d'eau sur notre réseau.*

**M. Erwin Balimann, Doyen**

*Donc, il y a du travail.*

**M. Christian Cornioley, Conseiller communal**

*Donc, à l'avenir, il y a non seulement du travail, mais aussi il faut investir, ce qu'on va faire au niveau de l'Arribru que je préside, mais il faudra faire aussi sur Cheyres-Châbles, ça veut dire de mettre des débitmètres, ça veut dire investir. Un débitmètre, il faut penser que c'est environ CHF 15'000, donc c'est pas CHF 2.50, c'est des grosses installations, mais il faudra investir pour les système pour avoir une bonne maîtrise de l'eau.*

**M. Stéphane Delley, Conseiller communal**

*Pas de grand discours pour moi, car comme vous avez pu le voir, je change de dicastère, et c'est jamais très simple de passer après Christian, notre grand tribun. Je vois que tu sais bien gérer l'intelligence artificielle. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, j'ai 37 ans, j'ai toujours habité à Cheyres. On a essayé de me faire partir, mais pour l'instant personne n'est arrivé. On passera aussi les hobbies parce que j'en ai pas mal. On pourra éventuellement discuter après autour d'une bière. Marié et un enfant de 16 mois. Donc c'est aussi pour ça que je me suis dit, il y avait quelque chose à faire dans ce dicastère. On a bien vu : école, accueil extrascolaire, crèche, et formation. C'est un joli challenge. Je trouvais aussi intéressant une fois de mettre un homme. Alors je ne sais pas si on en a déjà eu un, mais*



*généralement c'est plutôt les femmes, je trouvais le challenge intéressant. Si vous avez des questions, je serai tout à l'heure là-bas, alors n'hésitez pas. Je vous remercie et une bonne soirée.*

**Eric Jakob, Conseiller communal**

*Bonsoir à toutes et tous. Je m'appelle Eric Jakob, je suis le petit nouveau dans cette commune. J'ai 52 ans, deux filles et j'ai vécu pas mal de temps du côté d'Yverdon. Je crois que c'est les activités nautiques et un peu de chance qui m'a fait arriver ici à Cheyres. Dans les différentes discussions qu'on a pu mener, j'ai pu me positionner pour le dicastère des Finances et du Port ainsi que de la Grande Cariçaie. Je n'ai rien à présenter aujourd'hui, je prends gentiment mes fonctions et il y a pas mal à absorber, surtout du côté finances. Je me réjouis en tous les cas de pouvoir m'investir, mais aussi de pouvoir collaborer avec vous sur les différents sujets que l'on rencontrera bientôt, enfin, qui sont déjà en cours, mais qu'on va pouvoir échanger.*

**Mme Laure Marti, Conseillère communale**

*Je m'appelle Laure Marti. Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'habite à Châbles depuis bien quelques années. J'ai été à votre place, la dernière législature, j'ai même été à la place d'Erwin la dernière année et je vais vous présenter un petit peu mon dicastère. J'ai repris, pour ceux qui le savent pas, le dicastère de Bernard Pochon qui comprend la santé, la prévoyance sociale, la culture, les sports et les loisirs. Je profite de cette occasion pour vous informer que le 30 mai prochain, comme vous pouvez le voir à l'écran, aura lieu un apéro de soutien ainsi qu'un match exhibition afin de soutenir Mélina. Mélina, c'est une jeune prodige du tennis. Elle évolue dans le cadre fribourgeois ainsi et elle joue aussi en sélection suisse. Cela se déroulera au tennis de 09h00 à 16h00. Je profite aussi pour vous informer que l'assemblée de Cheyres-Châbles Tourisme aura lieu ce vendredi 8 mai à 19h30 à la buvette du tennis à Cheyres. Je vais aussi vous parler un petit peu du Jumelage puisqu'on m'a cédé un micro, je vais en profiter pour vous rappeler que le Jumelage cherche toujours des logeurs afin de recevoir nos amis de Saint-Martial. Ils arriveront le 3 juillet et repartiront le 5 juillet prochain. Si vous avez une place de libre ou un petit pucier pour les accueillir, n'hésitez pas à contacter le comité du Jumelage.*

**M. Michael Carrard, Conseiller communal**

*Bonsoir à toutes et à tous. J'ai repris les dicastères de Stéphane Delley : voirie, déchetterie. On prend ces marques gentiment, donc très peu de choses à dire pour l'instant. Merci.*

**M. le Doyen** passe la parole aux Conseillers généraux qui désirent s'exprimer.

**Mme Magali Chanez, Conseillère générale**

*Juste un petit mot pour vous remercier de m'avoir élue présidente pour cette législature. Je sais qu'il y avait pas beaucoup d'autres candidats, donc voilà, je me suis relancée une fois. J'espère que cette année sera un peu différente parce que la dernière fois c'était une année COVID, donc ça me permettra d'expérimenter d'autres choses qu'une année particulière. Je serai surtout là pour la gestion administrative. Je suis à disposition. Si jamais sur le site de la commune vous trouvez déjà les 2 séances pour cette année 2026, possiblement une va peut être encore changer, mais on vous informera par mail. Pour l'instant, agendez celles que vous trouvez sur le site, je les ai pas en tête et tout le reste vous parviendra par mail. Donc soyez attentifs à vos boîtes mail. Pour avoir les informations à jour, et je me réjouis de collaborer avec tout le monde. Belle soirée.*

**M. Erwin Balimann, Doyen**

*Tout le monde a été nommé dans une commission? personne n'a été oublié. Donc ça va bien, on est 30 et il fallait 30 personnes. C'est parfait. Le bureau provisoire, ça n'a pas été trop dur ? Non, c'est bon.*



*Alors, OK. Alors, en vous souhaitant un bon retour dans vos foyers, je clos cette assemblée. Il est. Quelle heure ?*

Il clôt la séance à 21h23 et invite chacun à partager la verrée.

Pour le bureau provisoire du Conseil général

La Secrétaire communale  
Marlyse Dubey

Le Doyen  
Erwin Balimann

Cheyres, le 15 mai 2026